Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de document(s). Il précisera sur la copie le numéro de sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

La conquête de l'espace : un enjeu géopolitique majeur ?

Sujet de dissertation 2

Quelle place pour les armées régulières dans les conflits depuis l'époque de Clausewitz ?

Étude critique de documents : les frises du Parthénon, un patrimoine au cœur de conflits

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez que les frises du Parthénon sont au cœur d'enjeux multiples et font l'objet de conflits.

Document 1 :

Une décision ferme et définitive. Mercredi 11 janvier, Londres a annoncé maintenir les frises du Parthénon en exposition au sein du British Museum, douchant ainsi les espoirs d'Athènes, qui voulait tant le retour de ce trésor sur ses terres. « J'ai été très claire à ce sujet : je ne pense pas qu'elles devraient retourner en Grèce », a déclaré la ministre de la Culture Michele Donelan sur la BBC à propos de ce dossier épineux au cœur de tensions entre Londres et Athènes.

Depuis des décennies, la Grèce demande la restitution d'une frise de 75 mètres détachée du Parthénon ainsi que d'une des célèbres cariatides provenant de l'Erechtheion, petit temple antique également sur le rocher de l'Acropole, toutes deux pièces maîtresses du British Museum. Londres affirme que les sculptures ont été « acquises légalement » en 1802 par le diplomate britannique Lord Elgin, qui les a revendues au British Museum. Mais la Grèce soutient qu'elles ont été l'objet d'un « pillage » alors que le pays était sous occupation ottomane. La restitution des frises du Parthénon est un sujet hautement sensible en Grèce. Au musée de l'Acropole, un espace laissé vide est d'ailleurs réservé à cette frise.

Le 4 janvier, le journal britannique *The Telegraph* a réveillé l'espoir des Grecs en révélant que le président du British Museum, George Osborne, était en train de conclure un accord avec Athènes pour le retour en Grèce de ces trésors, dans le cadre d'un prêt à long terme, un « échange culturel » qui permettrait de contourner une loi britannique empêchant le musée londonien de démanteler sa collection. Les propos mercredi de la ministre de la Culture représentent donc une douche froide. « Nous ne devrions pas les renvoyer [les frises, NDLR], et en fait elles appartiennent au Royaume-Uni, où nous avons pris soin d'elles longtemps », a-t-elle dit. Le président du British Museum George Osborne « ne va pas les renvoyer. Ce n'est pas son intention. Il n'a aucun désir de le faire », a balayé la ministre. Elle semble écarter le prêt à long terme qui avait été évoqué : « Ce n'est certainement pas ce qu'il prévoit non plus. » Dans le podcast News Agents, la ministre a estimé que l'idée de prêts sur 100 ans n'était « pas du tout dans l'esprit de la législation ».

Lundi, un porte-parole du gouvernement grec a admis que les négociations avec le British Museum n'étaient « pas faciles ». « Nous avons parcouru un long chemin, on a fait des pas (en avant) et les efforts continuent », a-t-il dit. « L'objectif est le retour définitif » des frises, a insisté ce porte-parole, car la Grèce « ne reconnaît ni la possession ni la propriété [de ces œuvres] par le British Museum. »

La pression s'est accentuée ces dernières années, dans le sillage des mouvements contre le racisme, pour que les musées occidentaux rendent des œuvres, notamment obtenues en période coloniale, à leur pays d'origine. La ministre britannique a d'ailleurs dit craindre qu'un retour des frises du Parthénon n'ouvre « la boîte de Pandore ». « C'est une pente très glissante », a-t-elle souligné.

Source : « Londres refuse de rendre les frises du Parthénon à la Grèce », *Agence France Presse* dans le journal *Le Point.fr*, 12 janvier 2023

Document 2 :

	British Museum (Londres)	**Musée de l'Acropole (Athènes)**
Nombre de visiteurs en 2022	4 100 000	1 400 000
Nombre d'employés en 2022	939	Environ 200
Nombre d'abonnés de la page Facebook (septembre 2023)	1 700 000	415 000
Nombre d'abonnés de la page Instagram (septembre 2023)	2 000 000	37 000
Superficie du musée	13,5 hectares	2,5 hectares
Nombres d'objets exposés	80 000	4 250
Poids du tourisme dans le PIB du pays concerné	1 %	18 %

Sources :

- Site internet du ministère grec des affaires étrangères (mfa.gr) ;
- Site internet du British Museum (britishmuseum.org) ;
- Site internet du Musée de l'Acropole (theacropolismuseum.gr) ;
- donnéesmondiales.com ;
- artnewspaper.fr.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.